

parfois des retards indus en ce qui concerne le travail d'inspection ou si le ministère compte assez d'inspecteurs pour que le travail puisse se faire rapidement?

L'hon. M. Garland: Monsieur l'Orateur, j'ignore si j'ai bien compris la question de l'honorable député, mais le travail d'inspection ne doit pas se faire avant cette fin de semaine-ci et c'est à ce moment-là qu'il se fera.

(Texte)

LA FONCTION PUBLIQUE

ON PRIVERAIT LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DE LEURS DROITS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État. A-t-il pris des mesures pour corriger la situation mise à jour dans une lettre collective publiée dans les journaux, et signée par huit fonctionnaires fédéraux, qui dénoncent le sort réservé aux diplômés universitaires de langue française qui sont frustrés de leurs droits, à l'avantage de candidats de langue anglaise qui n'ont que des diplômes d'études secondaires?

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas le sujet, mais je me renseignerai sur la question du député et je lui fournirai une réponse à la première occasion.

LES PENSIONS

ON DEMANDE LA PROMESSE D'UNE MESURE LÉGISLATIVE POUR LA PROCHAINE SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question soit au premier ministre suppléant, soit au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Le gouvernement peut-il fournir à la Chambre des communes l'assurance que le premier ministre est censé avoir donnée à la presse, savoir que la mesure législative concernant le régime des pensions du Canada sera présentée au Parlement à la prochaine session?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je croyais avoir déjà donné cette assurance aussi chaleureusement, aussi énergiquement, aussi catégoriquement que je le pouvais.

M. Knowles: Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social voudrait-il profiter de cette occasion, étant donné les séances qu'a tenues hier la Conférence fédérale-provinciale, pour confirmer cette assurance?

(Texte)

LES ÉDIFICES DE L'ÉTAT

HULL EN RÉCLAME LA CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

Faisant suite à de nombreux articles écrits dans le journal *Le Droit*, d'Ottawa, par M. Gérard Morin, le ministre a-t-il reçu le mémoire préparé par la cité de Hull réclamant des édifices fédéraux et entend-il y donner suite?

L'hon. Jean-Paul Deschatelets (ministre des Travaux publics): Cela est à l'étude, monsieur l'Orateur.

(Traduction)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Lamoureux.

(La séance du comité, suspendue à 1 heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. M. Pickersgill propose au nom de l'honorable M. Gordon:

La Chambre décide qu'une somme d'au plus \$377,400,841.02, soit l'ensemble

a) du douzième du total des montants des articles énoncés au budget principal pour l'année financière expirant le 31 mars 1964, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, *sauf* le crédit n° 100 du ministère de l'Agriculture, le crédit n° 5 du Service de l'énergie atomique, les crédits n°s 78 et 107 du ministère des Affaires extérieures, le crédit n° 45 du ministère des Pêcheries, les crédits n°s 45 et 80 du ministère des Mines et des Relevés techniques, les crédits n°s 5 et 10 du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, les crédits n°s 20 et 190 du ministère des Travaux publics, le crédit n° 35 du ministère des Transports et le crédit n° L20 du Service des prêts, placements et avances, pour lesquels aucun montant n'est libéré, soit \$318,822,963;

b) de deux nouveaux douzièmes du crédit n° 105 du ministère des Affaires extérieures et du crédit n° 45 du ministère des Finances, soit \$4,700,000;

c) d'un nouveau douzième du crédit n° 140 du ministère des Mines et des Relevés techniques, du crédit n° 1 de l'Office national du film, du crédit n° 80 du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, des crédits n°s 5, 10 et 15 du ministère des Postes, des crédits n°s 150 et 165 du ministère des Travaux publics, des crédits n°s 40 et 220 du ministère des Transports, du crédit n° L70 du Service des prêts, placements et avances, soit \$21,342,422.50;

d) du douzième du total des montants des articles énoncés au budget supplémentaire (A) pour l'année financière expirant le 31 mars 1964, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, *sauf* les crédits n°s 96a et 117a du ministère des Affaires extérieures, du crédit n° 5a du ministère des Finances, du crédit n° 110a du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales